

Utilisation de la Belle-Rivière

(Extraits des pages 3-8 à 3-11 du rapport Génivel-BPR-Tecsult de décembre 1997,
intitulé *Gestion sécuritaire des crues extrêmes du lac Kénogami*)

Variante 2-3 : utilisation de la Belle-Rivière (solution non viable)

Cette rivière semble le seul exutoire quasi naturel du lac Kénogami en direction ouest. Toutefois, la rivière est pleine de méandres et une étude datant de 1984¹¹ fait état des problèmes d'inondation lors de conditions de débits de l'ordre de 100 à 150 m³/s.

Une première étude sur carte (voir figure 3-3) permet de constater que la création d'un exutoire dans cette direction n'est pas facile. Le cheminement le plus naturel passerait du lac Kénogamichiche au lac Vert, pour ensuite passer via le grand Lac Sec et aboutir finalement dans la Belle-Rivière et, de là, jusqu'au lac Saint-Jean. La longueur du canal serait de plus de 30 km.

Le premier obstacle vient de la dénivelée importante (± 20 m) en terrain sablonneux entre le réservoir et le lac à l'Ours (*lac à Louis*). Un ouvrage de contrôle serait nécessaire. Le deuxième obstacle est la protection qu'on doit apporter au village d'Hébertville au moyen d'un barrage sur la rivière des Aulnaies.

Une visite sur le terrain a confirmé les divers problèmes qui sont de nature à compromettre sérieusement la faisabilité d'une telle solution. Quelques-unes des difficultés les plus apparentes sont :

- matériaux granulaires érodables à l'aval de la digue Ouiqui qui, jumelés à une dénivelée importante, obligeraient à construire un ouvrage de dissipation d'énergie;
- pertes importantes de terres agricoles propices pour la grande culture, notamment dans le secteur d'Hébertville;
- modification du drainage des eaux souterraines, notamment à proximité de sources exploitées commercialement;
- reprofilage complet de la Belle-Rivière pour lui permettre d'absorber un débit de pointe horaire supérieur à 2700 m³/s. En effet, la Belle-Rivière étant voisine de la Rivière-aux-Écorces, serait assurément en crue en même temps que les rivières alimentant le lac Kénogami.

Bref, la solution d'une dérivation en canal par la Belle-Rivière induirait des coûts et modifierait de façon telle l'environnement de cette région qu'il n'a pas été jugé bon de poursuivre plus avant cette solution.

¹¹ MENVIQ – Étude de protection contre les inondations résultant de crues à l'eau libre et de la formation d'embâcles – Juin 1984

UTILISATION DE LA BELLE RIVIÈRE

PROVENANCE DES RENSEIGNEMENTS

Extraits des pages 3-8 à 3-11 du rapport Génivel-BPR-Tecsult de décembre 1997, intitulé : « *Gestion sécuritaire des crues extrêmes du lac Kénogami* »

SITUATION ET CARACTÉRISTIQUES

Ouest de la digue Ouiqui (voir cartes), au sud-ouest de la municipalité d'Hébertville

Présence importante de méandres

Problèmes d'inondation lors de débits de l'ordre de 100 à 150 m³/s

TRACÉ (cheminement le plus naturel)

Lac Kénogamichiche

Grand lac Sec

Belle Rivière

Lac Saint-Jean

TRAVAUX

Canal de 30 km dans matériaux granulaires érodables (sable et gravier) avec dénivelée de ± 20 m (*selon notre connaissance du terrain ± 40 m*)

Ouvrage de contrôle

Barrage sur la rivière des Aulnaies pour la protection de la municipalité d'Hébertville

Reprofilage complet de la Belle Rivière pour lui permettre d'absorber un débit de pointe horaire supérieur à $2\,700\text{ m}^3/\text{s}$ - la Belle Rivière étant voisine de la rivière aux Écorces, serait assurément en crue en même temps que les rivières alimentant le lac Kénogami.

DIFFICULTÉS COMPROMETTANT LA FAISABILITÉ DU PROJET

Matériaux granulaires érodables jumelés à une dénivelée importante

Perte importante de terres agricoles propice à la grande culture

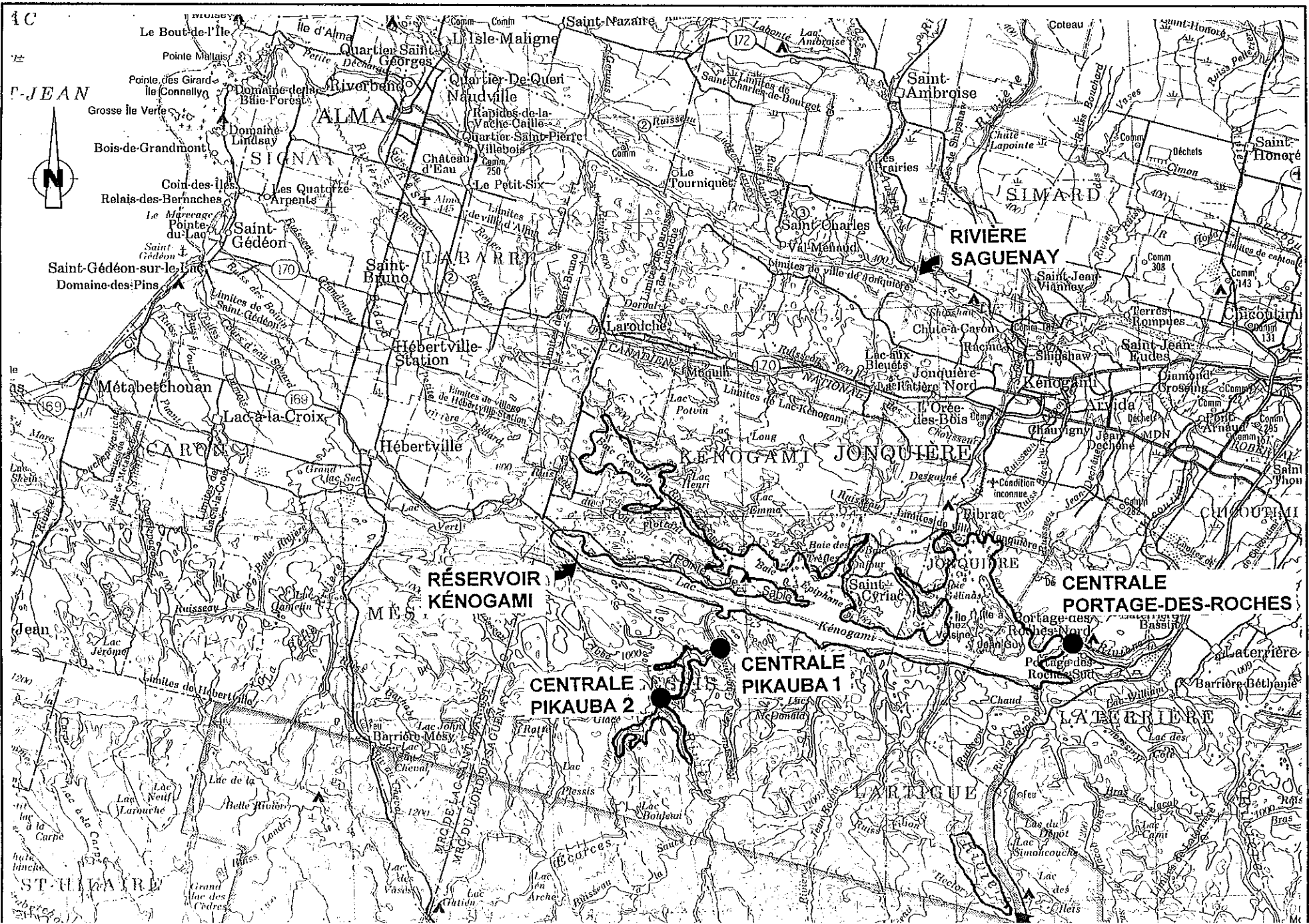
Reprofilage complet de la Belle Rivière

CONCLUSION

Modifications importantes de l'environnement de cette région

Coûts importants

Donc, variante non viable



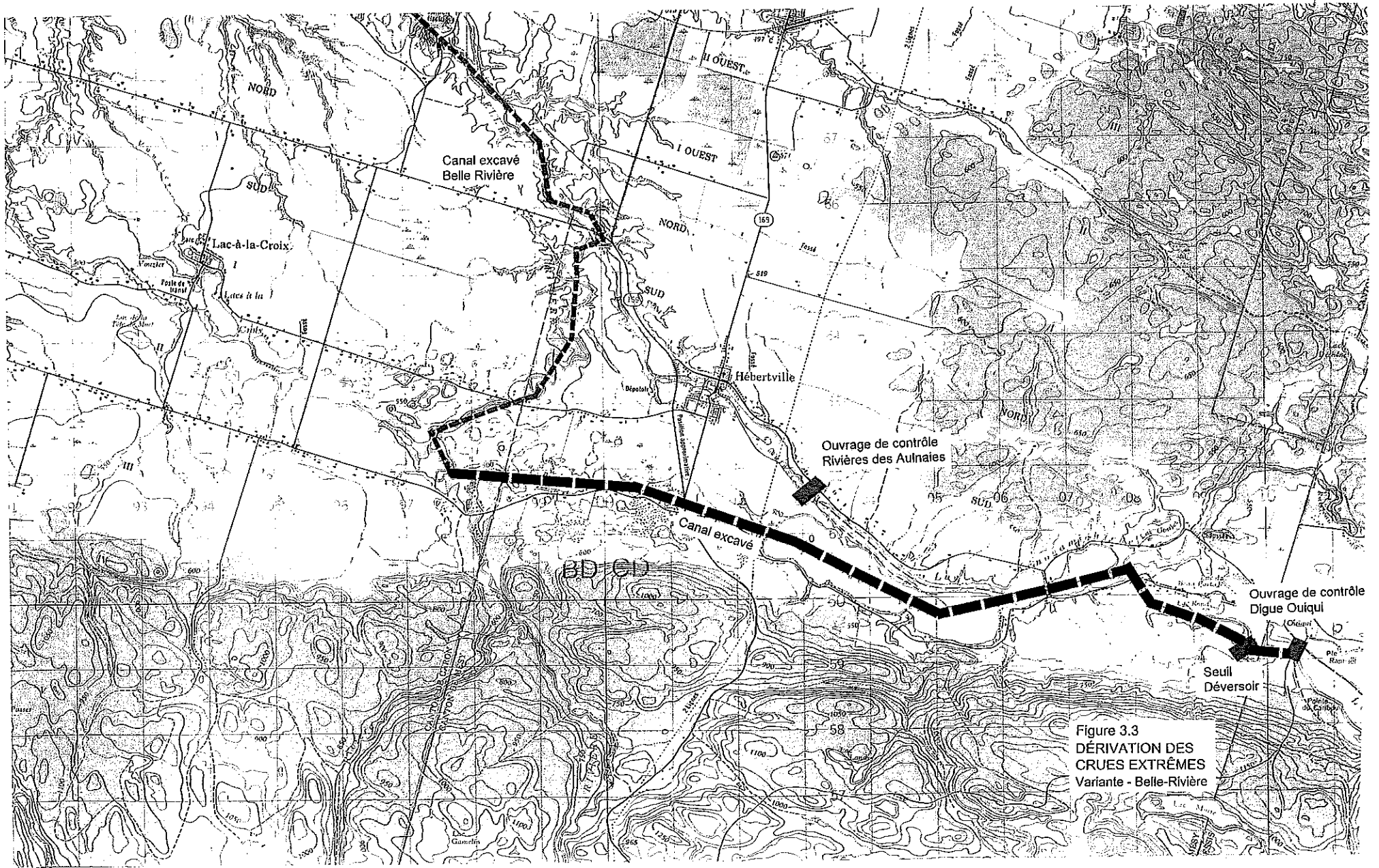


Figure 3.3
 DÉRIVATION DES
 CRUES EXTRÊMES
 Variante - Belle-Rivière